Mon ÉCHO ÉNERGIES





N°3 Mai 2024



Hérault Énergies, chef d'orchestre du schéma départemental des infrastructures de recharge de véhicules électriques (SDIRVES)

Rendez-vous



pour suivre notre actu!

p.1 L'édito

p.2 A la une!

p.3 On accompagne!

p.4 Au plus près de nos partenaires

p.5 On aménage!

p.6 Parlons finances

p.7 Brèves

L'édito



Audrey IMBERT

Conseillère départementale,

Présidente d'Hérault Energies

Adjointe ville de Mèze

Chères et chers collègues, mesdames, messieurs,

La politique budgétaire que nous menons depuis 3 ans nous offre une réelle capacité d'investissement, près de 54 millions d'Euros sont prévus en 2024. En effet, les efforts de gestion réalisés et l'optimisation des subventions agissent comme un véritable levier d'action et nous permettent de prévoir des projets ambitieux. Un euro de fonctionnement nous permet de dégager dix euros d'investissement. J'en profite pour remercier, Francis BOUTES, vice-président délégué à la direction finances et les agents d'Hérault Énergies pour le travail qu'ils mènent à mes côtés.

Au cours de cette année, outre nos missions historiques, nous continuerons à soutenir les communes dans leurs projets de transition énergétique, comme la rénovation énergétique des bâtiments (fonds de concours), l'implantation de bornes de recharge (suppression de la cotisation de fonctionnement), la rénovation de l'éclairage public (mobilisation du Fonds vert, financement du conseil départemental, avance de la TCFE). Sur ces thèmes, les vice-présidents Véronique MICHEL, en charge des travaux et Gérard BARO, en charge de l'éclairage public, ont su mettre en œuvre le programme ambitieux que nous nous étions fixés.

Nos choix politiques nous permettent également de répondre aux attentes des collectivités et je me réjouis de pouvoir compter sur le soutien de tous, dans les différentes actions que nous menons. J'en veux pour preuve l'adhésion massive des collectivités du département (de la plus petite à la plus grande) au groupement d'achat des énergies (électricité, gaz, bois), faisant de notre syndicat une vraie force de négociation.

Au cours de ces derniers mois, Hérault Énergies s'est également positionné en véritable chef d'orchestre de l'élaboration du schéma directeur des bornes de recharge pour véhicules électriques. Cette démarche de concertation menée par les techniciens sous l'égide de Daniel RENAUD, premier vice-président délégué à la maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables, nous a permis de coordonner et d'adapter l'élaboration du schéma en fonction des besoins locaux. L'aboutissement de ce projet témoigne lui aussi de notre volonté de construire, avec vous, un territoire tourné vers l'avenir.

Sous l'impulsion de Joël VERA, vice-président délégué au relation concessionnaire, des réunions territoriales ont permis de décrypter la précarité énergétique et l'utilisation des chèques énergies auprès des services sociaux des communes, des CCAS et CIAS.

Armés d'une volonté sans faille, entourés de vice-présidents dynamiques et pouvant compter sur une équipe motivée, sous l'égide de Lydie GLEIZE, vice-présidente déléguée aux ressources humaines, nous poursuivons nos actions qui accompagnent les collectivités du territoire dans la transition énergétique.

À la une!

Hérault Énergies, chef d'orchestre du schéma départemental des bornes de recharge des véhicules électriques



Dans un marché automobile en profonde mutation, la mobilité électrique confirme sa dynamique. Le nombre de points de recharge ouverts au public a fortement augmenté ces dernières années, puisque la France compte actuellement 14 500 bornes de recharge. Plus de 60% des bornes ouvertes au public ont été installées sous la maîtrise d'ouvrage de collectivités ou d'établissements publics. C'est également le cas dans l'Hérault, où Hérault Énergies a installé un nombre significatif de bornes (141 intégrées au réseau REVEO en janvier 2024).

La loi d'orientation des mobilités offre la possibilité aux collectivités et établissements publics compétents en matière d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) d'élaborer un schéma directeur de développement de ces infrastructures (publique, privé) ouvertes au public.

Ce schéma directeur confère à la collectivité ou à l'établissement public un rôle de chef d'orchestre dans le déploiement de l'offre de recharge sur son territoire, afin de

garantir une offre cohérente et adaptée aux besoins. il permet ainsi de planifier, coordonner et organiser les solutions de recharge publiques pour les usagers dans chaque territoire pour les 5 prochaines années.

Afin d'être au plus près des besoins du térritoire, depuis plusieurs mois, de nombreuses réunions ont été programmées par Hérault Énergies en présence des structures intercommunales. A cette occasion, des questionnaires ont été transmis aux communes membres. Cette démarche de concertation menée par les agents d'Hérault Énergies sous l'égide de Daniel RENAUD, Premier vice-président délégué à la maitrise de l'énergie et énergies renouvelables, nous a permis de coordonner et d'adapter l'élaboration du schéma directeur du département de l'Hérault en fonction des besoins locaux (hors métropôle de Montpellier).

Ce projet témoigne de notre volonté de construire, avec vous, un territoire tourné vers l'avenir.

Décarbonation d'Hérault Energies

Hérault Énergies s'engage à réduire son empreinte carbone en adoptant en son sein, des mesures concrètes pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Pour commencer, Hérault Énergies encourage l'efficacité énergétique en mettant en place des programmes de sensibilisation et d'accompagnement de ses agents.

Ces initiatives visent à promouvoir l'utilisation responsable des énergies et réduire la consommation globale.





La décarbonation d'Hérault Énergies est un processus continu qui nécessite un engagement constant.

A l'occasion de la réunion interne du 4 mars 2024, la Présidente Audrey IMBERT a rappelé: « Grâce à ses actions concrètes (réduction des déplacements, des mails, impression couleur...) et sa volonté de s'adapter aux enjeux environnementaux, Hérault Énergies contribue activement à la lutte contre le changement climatique et à la construction d'un avenir énergétique plus durable ».

On accompagne!

Nouveau guide des aides

Le guide d'accompagnement financier est mis en place par Hérault Energies à destination des communes et EPCI du département pour la rénovation et l'amélioration énergétique du patrimoine public (travaux d'amélioration ou de rénovation énergétique des bâtiments).

5 thématiques sont concernées : isolation - régulation - éclairage - programme solutions confort étéaérothermie et poêle à bois

- **Les travaux d'isolation** sont efficaces pour réduire durablement la consommation d'énergie, notamment au niveau des murs et de la toiture. Les aides sont segmentées par type de travaux : menuiseries, toitures, murs et planchers. Pour en bénéficier, certains critères techniques et valeurs minimales devront être respectés. (Voir guide en ligne)
- La régulation des équipements permet d'économiser et réduire sa facture énergétique et d'un point de vue écologique, cela permet d'éviter le gaspillage. Les aides financières permettent d'amortir le coût d'achat des systèmes de régulation et de programmation. A noter, l'intégration dans le guide de la régulation de l'eau potable afin de réduire les consommations énergétiques liées.
- Une aide a été créée pour inciter les collectivités à investir dans un **éclairage économe** dans les bâtiments (passage à l'éclairage LED). c'est une des opérations de rénovation énergétique les plus rentables, à très court terme, et durablement.

- Le confort d'été est une problématique de plus en plus importante en raison de l'augmentation de la fréquence des pics de chaleur. L'adaptation des bâtiments publics est devenue primordiale pour préserver le confort des occupants et limiter le recours systématique à la climatisation. Hérault Énergies propose des aides à l'acquisition de plusieurs solutions techniques.
- **Les pompes à chaleur et poêles à bois ou granulés** permettent de privilégier les énergies renouvelables dans le mode de chauffage et ainsi favoriser la sobriété énergétique.

A SAVOIR!

Pour vous aider dans votre choix de travaux, vous pouvez faire appel à un conseiller spécialisé en maîtrise de l'énergie du syndicat.

Conditions et procédures détaillées en dernière page du guide. Seuls les dossiers complets seront instruits.

www.herault-energies.fr





Lutter contre la précarité énergétique



Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, Hérault Énergies reste pleinement engagé pour protéger les Héraultais et soutenir les ménages à faibles revenus.

Face à ces difficultés, des dispositifs existent pour apporter une aide concrète!

Notamment, le chèque énergie, qui vise à aider les ménages aux revenus modestes en contribuant au paiement de leurs factures énergétiques. Ce chèque remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz, offrant ainsi un véritable soulagement financier à des millions de Français chaque année.

Dans cette optique, des réunions d'information sur l'utilisation du chèque énergie ont été organisées à l'attention des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS),(CIAS) et des mairies, sur l'ensemble du territoire.

La première de ces réunions s'est tenue le 29 février dans les locaux d'Hérault Énergies, en présence d'élus et de responsables de CCAS.

Cette rencontre a permis de sensibiliser les partenaires sociaux du département aux informations à transmettre aux bénéficiaires, dans le but d'augmenter l'utilisation des chèques énergies.

Un guide d'utilisation, édité par Hérault Énergies, a été distribué.



Il fournit aux partenaires les informations nécessaires pour apporter des solutions immédiates aux bénéficiaires.

Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Énergies, a souligné l'engagement du syndicat dans la mise en place de la solidarité territoriale sur le département de l'Hérault, en accompagnant les Héraultais dans cette lutte contre la précarité énergétique. Hérault Énergies démontre ainsi son rôle essentiel dans la protection des ménages les plus vulnérables et dans la promotion de la solidarité au sein du territoire.

Guide disponible sur notre site internet.

www.herault-energies.fr

Au plus près de nos partenaires



Territoire Energie Occitanie



L'assemblée générale de Territoire Energie Occitanie s'est tenue le 29 février à Collioure, réunissant les acteurs clés de la transition énergétique dans la région. Cet événement revêt une importance particulière, car il permet de faire le point sur les avancées réalisées et de définir les orientations futures.

Lors de cette assemblée générale, les membres ont eu l'occasion de partager leurs expériences et leurs défis dans la mise en œuvre de projets énergétiques durables. Les Présidents des syndicats d'Occitanie, les représentants des collectivités locales, étaient présents pour contribuer à cette réflexion collective.

Un des points forts de cette assemblée générale a été la présentation de la feuille de route proposée pour les deux prochaines années. Parmi les sujets abordés figuraient le budget 2024, l'organisation du congrès FNCCR, la création de la marque collective RÉVÉO.

L'assemblée générale de Territoire Energie Occitanie a été un moment clé pour la transition énergétique régionale. Elle a permis de mettre en lumière les avancées réalisées sur l'ensemble du territoire, de partager les bonnes pratiques et de définir les prochaines étapes à suivre.

A cette occasion, Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Energies, a rappelé que la mobilisation de tous les acteurs est essentielle pour atteindre les objectifs ambitieux fixés

en matière de développement durable et d'énergie propre en Occitanie.



« Daggy » le droïde détecteur de fuites



GRDF, le gestionnaire du réseau de distribution public de gaz, poursuit son expérimentation d'une innovation unique en France en partenariat avec Hérault Énergies et la commune de Mèze.

Après des tests réussis sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole, cette nouvelle phase



d'expérimentation met en avant un véhicule autonome équipé de capteurs, capable d'assurer la surveillance préventive des réseaux de gaz. Cette initiative vise à renforcer la sécurité et la préservation de l'environnement.

Actuellement, la surveillance préventive du réseau de gaz est effectuée par un Véhicule de Surveillance du Réseau (VSR) thermique classique. Cependant, ce véhicule ne peut pas accéder à certaines zones piétonnes des centres-villes.

C'est là que le véhicule autonome entre en jeu.

Décarboné et équipé de capteurs ultrasensibles, il peut circuler dans ces zones inaccessibles et détecter tout indice de méthane, gaz présents dans le réseau de gaz naturel lorsque « Daggy » -c'est son nom- détecte un indice de méthane, un technicien procède à des analyses

complémentaires et, si nécessaire, fait appel à une équipe d'intervention. Cette approche préventive permet d'anticiper les potentielles fuites de gaz et de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des habitants et de l'environnement.



Karine FAESSEL, Conseillère Collectivités Territoriales chez GRDF, exprime sa satisfaction quant à la collaboration avec Hérault Énergies et la commune de Mèze pour cette expérimentation. Elle souligne l'importance de tester cette solution technologique d'avenir dans des conditions réelles. Cette initiative ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour améliorer la surveillance des réseaux de gaz et renforcer la sécurité dans les zones urbaines. Pour Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Energies, « L'expérimentation du véhicule autonome pour la surveillance des réseaux de gaz à Mèze, en partenariat avec GRDF, marque une avancée significative dans le domaine de la sécurité et de la préservation de l'environnement. Cette initiative témoigne de l'engagement de la commune de Mèze et de son partenariat fructueux avec Hérault Énergies. En testant cette solution technologique novatrice, GRDF ouvre la voie à de nouvelles approches pour garantir la sécurité des réseaux de gaz dans les zones urbaines ».

On aménage!





Pézenas: En route vers l'avenue!

Le projet de requalification de l'avenue de Verdun à Pézenas a débuté depuis quelques mois. Ce chantier porté par la Ville de Pézenas avec l'accompagnement du Département de l'Hérault, la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et Hérault Énergies pour leurs compétences respectives, va nécessiter 18 mois de travaux. En combinant développement urbain, respect de l'environnement et innovation, il se veut un modèle de rénovation urbaine durable.

Ce projet d'envergure renouvellera et organisera 3,2kms de réseaux humides structurants (eau, assainissement, pluvial) et 6,6kms de réseaux secs (électricité, téléphonie, internet...). Il créera les conditions de partage de l'espace avec une chaussée de circulation ramenée à 6 mètres pour permettre la création d'1Km de trottoirs et de voie verte aux espaces partagés entre piétons et modes de déplacements doux. Plus de 280 arbres et cépées seront plantés et accompagnés par un parterre végétalisé afin de lutter contre les ilots de chaleur. 120 points lumineux agrémenteront l'avenue et permettront d'en réduire la consommation énergétique de 67%.

Xavier SAUTERREAU, chargé d'affaires à Hérault Énergies revient sur ce projet :

Quel est le rôle d'Hérault Énergies et du chargé d'affaires sur ce chantier?

«Hérault énergies accompagne la ville de Pézenas en assurant la dissimulation des réseaux secs. Nous sommes maitre d'œuvre et nous effectuons la maitrise d'ouvrage pour le compte de la commune.

L'enjeu pour le chargé d'affaires est de suivre le chantier jusqu'à sa réception et de coordonner l'intervention des entreprises sur ce lot afin de s'assurer que les délais soient respectés. On peut dire que le chargé d'affaires et un facilitateur qui accompagne la ville et les entreprises dans la réalité du chantier.»

Qu'est-ce qui fait la particularité de ce chantier?

«Toute la particularité est la coactivité! Chacun doit trouver sa place dans ce chantier en millefeuille. L'avenue doit être réalisée en seulement 18 mois, nous travaillons donc sur des créneaux courts. De plus, l'activité (circulation, commerce) est maintenue durant les travaux, ce qui confère un caractère particulier et ajoute une difficulté supplémentaire.

Notre lot comprend 3 entreprises locales (SEEP-Bordères-Allez), là aussi cette spécificité apporte à ce chantier un caractère local et de proximité (Agde, Pézenas).»

Sur ce chantier, en quoi Hérault Énergies accompagne la ville de Pézenas dans la transition énergétique?

«C'est un chantier qui a du sens pour nous. Grâce à l'enfouissement des réseaux, nous participons d'une certaine manière à préparer le futur. Cela permet outre l'esthétisme, la réalisation d'un modèle de rénovation urbaine durable, que nous sommes fiers d'accompagner.»

Parlons finances





Hérault Énergies a récemment voté son budget supplémentaire qui s'équilibre en dépenses et en recettes et porte le Budget Total à 74 494 723 euros. Ce budget prévoit une augmentation significative des investissements, avec une enveloppe de 53 809 464 euros.

De plus, des subventions d'investissement d'un montant de 23 153 422 euros sont attendues pour 2024.

Cela démontre l'engagement reconnu d'Hérault Énergies à soutenir activement les projets de développement durable et d'énergie propre sur le territoire.

La bonne santé financière d'Hérault Énergies lui permet de se mobiliser à nouveau sur les projets d'éclairage public. Ainsi, les crédits destinés à ces travaux sont majorés en sollicitant une deuxième enveloppe d'aide financière auprès du Fonds vert (500 000 Euros).

En outre, Hérault Énergies a alloué 600 000 euros de fonds de concours pour poursuivre l'accompagnement des travaux de rénovations énergétiques des collectivités. Cette initiative vise à accompagner les collectivités dans leurs efforts de rénovation énergétique, contribuant ainsi à la transition vers des bâtiments plus économes en énergie.

La suppression des cotisations de fonctionnement pour les communes bénéficiaires des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), validée dès le vote du Budget Primitif, facilitera l'adoption de la mobilité électrique sur le département et encouragera les communes à investir dans des infrastructures de recharge.

En conclusion, le vote du budget d'Hérault Énergies reflète la volonté de soutenir activement la transition énergétique en Hérault avec : des investissements en hausse, des subventions accrues et des mesures incitatives.

Hérault Énergies se positionne comme un acteur clé dans la promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la mobilité électrique dans l'Hérault.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ne passez pas à coté de recettes!

La redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux électriques, gaz et télécommunications, est une contribution annuelle perçue par les communes, métropole et le département pour la mise à disposition d'une partie de leur domaine public

Hérault Énergies joue un rôle de facilitateur et d'accompagnateur en mettant en place un guide pour aider les collectivités dans cette démarche.

En mettant en place des mesures réglementaires, les collectivités peuvent garantir que les gestionnaires de réseaux paient une redevance annuelle pour l'utilisation des infrastructures publiques.

Les opérateurs de télécommunication doivent également respecter les règles en vigueur et payer une redevance pour l'utilisation du domaine public.

« C'est un service unique qui est proposé aux collectivités, nos conseils sont essentiels et contribuent à la mise en place réglementaire des redevances d'occupation du domaine public. Elles sont une ressource financière non négligeable pour les communes » s'est exprimée Cassandre RIGAUD, gestionnaire administrative de la direction énergies.



Nos services sont à votre disposition pour vous accompagner.

c.rigaud@herault-energies.fr

Consultez notre guide: www.herault-energies.fr

Brèves

CERTIFICATS ECONOMIES ENERGIES



Attention aux arnaques

Vous avez confié la valorisation des CEE (Certificats d'Economies d'Energies) à Hérault Energies.

Dans ce cadre, le syndicat met en garde ses adhérents contre des **mails frauduleux** envoyés par des entreprises qui vous proposent des produits <u>éclairage ou de rénovation diverses</u>:

- sans reste à charge
- peu qualitatifs (performance et durée de vie minime)

Leur but, récupérer un maximum de certificats pour les revendre au prix fort!

2 contacts dédiés = réactivité + proximité

Les infos CEE sont envoyées depuis 2 adresses :

- Hérault Energies, Carole GIMENEZ : cee@herault-energies.fr
- pour les bâtiments : GREENPRIME, l'unique société mandatée par Hérault Energies : cee_collectivites@greenprime.fr

Obtention d'une prime CEE = Délai à respecter

Pour être certain de recevoir votre prime CEE, n'attendez pas!

Un délai est imposé à compter de la date de la facture.

L'instruction d'un dossier prend du temps.

Il est donc impératif de transmettre à Hérault Energies ou Green Prime votre dossier rapidement : 2 mois après réception de la facture (ou DGD, PV de réception...)

Ils nous ont rejoints!

Emilie DIAZ

Conseillère en énergies-référente GEP

Teddy MUNOZ

Chargé de mission chaleur renouvelable

Daniel FERNANDEZ

Chargé d'affaires-référent Eclairage Public

Calendrier

Comité Syndical : Vendredi 5 juillet

Vendredi 4 octobre

Réunion de Territoire : Jeudi 20 juin (Hérault energies)

Congrès FNCCR: 26/27/28 juin (Besançon)

Salon des Maires : Vendredi 27 septembre (Béziers)

Directrice de publication : La Présidente

Réalisation : Hérault Énergies

Impression : 400 exemplaires et diffusion dématérialisée